
RAPPORT SOMMAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANACLET-DE-LESSARD

Je dépose à la Municipalité le rapport sommaire sur la situation financière de la municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard.

Les états financiers de l'année fiscale 2016 ont été présentés en assemblée publique le 3 avril 2017.

Sommairement, on y constatait un surplus libre s'élevant à 516 035 \$, 11 465 \$ réservés pour fins de parc, 25 160 \$ au fonds de roulement, 91 711 \$ au réseau d'aqueduc et d'égout et 48 708 \$ pour la voirie. Pour l'année financière 2016, nous enregistrons un surplus de 170 035 \$. Ce surplus nous permet de faire face à des urgences ou à des interventions de développement qui permettent de réaliser des projets sans devoir emprunter. Jamais un Conseil municipal ne peut se permettre de déficit, c'est d'ailleurs la Loi qui lui dicte cette obligation.

Les actifs immobilisés atteignaient 9 074 941 \$ au 31 décembre 2016.

Le service de la dette représente 10 % du budget total. Nous avons une dette de 2 165 320 \$ mais seulement 601 640 \$ est remboursable par l'ensemble des contribuables.

Les prévisions budgétaires pour l'année 2017 sont de 3 428 812 \$ et nous pouvons espérer un surplus d'environ 85 000 \$.

Au cours de l'année financière 2017, une partie des surplus a été utilisée dont 50 000 \$ pour boucler le budget, 50 000 \$ pour du pavage, 59 660 \$ pour refaire la patinoire, et 14 000 \$ pour divers achats.

Je vous informe que le traitement de vos élus, salaires et allocations de dépenses confondus est de 19 152 \$ pour le maire et de 6 385 \$ pour les conseillers. Le maire ou son suppléant reçoit un montant de 144,90 \$ à titre de compensation pour une participation à une séance du Conseil des maires de la MRC Rimouski-Neigette.

Voilà la situation financière de notre Municipalité. C'est avec fierté que votre Conseil municipal vous présente ce portrait de notre réalité financière en cette fin d'année 2017. Je tiens à remercier tous les employés et les membres du Conseil pour le beau travail accompli.

Francis St-Pierre, maire
Le 13 novembre 2017